

Règlement 2018

arami 2018

75ème édition

Théâtre Pierre Fresnay -Espace Yvonne Printemps -3 rue St Flaive prolongée - 95120 Ermont
Ouvert au public du 25 novembre au 3 décembre 2018 de 14 h30 à 18 h30

L'art contemporain en Val d'Oise est un élargissement des expressions plastiques d'aujourd'hui, **arami** 2018 fera une large place à l'Art Numérique. La diversité des artistes présentés dans 900 m2, libérés de toutes contraintes, permet de s'exprimer dans toutes les tendances du figuratif à l'abstraction. L'abstraction suggère des réalités parfois en limite de la figuration. Les significations mentales et gestuelles sont présentes partout y compris dans la matière, la couleur, l'écriture, le signe et la trace. La gestuelle nous entraîne par des expressions lyriques, dans une poésie de l'étrange. Les adeptes de la matière sont souvent à la recherche de vibrations, d'accroches subtiles de la lumière. De plus en plus de jeunes artistes nous rejoignent : c'est l'avenir de notre association. Dans nos présentations l'Ecole des Amis des Arts d'Ermont expose ses travaux.

L'édition 2018 invite

Isabelle Cochereau œuvres numériques
Pascale Proffit sculptures
Muriel Baumgartner gravures

Le thème proposé pour cette édition

« La déchirure »

Si vous présentez 3 œuvres, il est obligatoire d'en réaliser une sur le thème

Participation financière de 48 € (comprenant 17 € de cotisation et 31 € de droits d'accrochage) : elle comprend catalogue, les invitations, les affiches, les flyers, les marque-pages, la présence sur le site. Ce prix de 48 € est le même pour tous les exposants quel que soit le mode d'expression

PEINTURES **Trois œuvres**, dont une des trois à utiliser pour le thème, pas de limite de format (les grands formats sont appréciés).
+ deux petits formats taille maximum 30x30cm cadre compris, (fourchette de prix raisonnable).

Titre, format, nom de l'artiste au dos des œuvres
Obligation de mettre un système d'accrochage adapté et solide.

Il est impératif de respecter ce règlement sous peine de refus au dépôt.

SCULPTURES **Trois œuvres**, pas de limite de format
+ deux petits formats, si très petites seront mises en vitrine, (fourchette de prix raisonnable).
Cinq petits formats si vous ne faites pas des grands formats (qui pourront figurer en vitrine).

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de fixer vos sculptures sur les socles.
Les socles sont souhaités de couleur blanche.

Il est impératif de respecter ce règlement sous peine de refus au dépôt.

ŒUVRES SUR PAPIER – Photo / gravure / dessin

Trois œuvres dont une traitant le thème format de votre choix.
+ deux petits formats taille maximum 30x30cm cadre compris, (fourchette de prix raisonnable)

Titre, format, nom de l'artiste au dos des œuvres..
Les encadrements à pinces seront refusés.
Obligation de prévoir un système d'accrochage adapté et solide.
Les graveurs peuvent exposer un livre en vitrine.

Il est impératif de respecter ce règlement sous peine de refus au dépôt.

INSTALLATIONS, PERFORMANCES, VIDEO

Nous informer assez tôt et nous présenter un dossier précis sur votre démarche qui doit être, si vous le souhaitez, en rapport avec le thème. L'œuvre doit être de qualité et maîtrisée dans son espace. L'artiste doit fournir le matériel, particulièrement pour la vidéo.

La sélection se fait sur photos-papier, clef USB, ou C.D. Les photos envoyées par mail ne sont pas acceptées. Cet envoi photographique devra être joint à votre dossier complet adressé par la poste.

Les œuvres sont soumises à l'appréciation d'un jury. Les décisions du jury sont toujours collégiales.

Elles sont prises dans le souci d'exposer au Salon **arami** des œuvres faisant l'objet d'une recherche novatrice, sensible et personnelle. Les copies d'œuvres seront refusées.

LES DECISIONS DU JURY SONT SANS APPEL.

Vous serez averti du choix du jury par courrier courant octobre. En cas de refus votre dossier complet vous sera retourné.

Le désistement 1 mois avant le dépôt des œuvres ne sera pas remboursé.

VENTE

En cas de vente, tous règlements seront rédigés au nom de l'artiste. Le montant correspond à celui indiqué sur le bulletin d'inscription. En contrepartie, l'artiste s'engage à reverser 10 % du prix de l'œuvre à l'Association sous forme de don.

ASSURANCE

Les Amis des Arts déclinent toute responsabilité quant aux risques de vol, d'incendie, d'accident, de détériorations. Les artistes sont invités à assurer eux-mêmes leurs œuvres du jour de dépôt au jour de retrait.

Le lundi 24 septembre 2018 date butoir pour le renvoi des dossiers complets

Le mercredi 21 novembre 2018 de 15h à 20h30 dépôt des œuvres

pour la peinture, gravure, photographie, œuvres sur papier

Le vendredi 23 novembre 2018 de 14h30 à 18 h dépôt des œuvres

pour les sculptures

Le samedi 24 novembre 2018 à 18 h vernissage

Le dimanche 2 décembre 2018 de 17 h 30 à 19h30

Retrait des œuvres et verre de l'amitié.

Le lundi 3 décembre 2018 de 17h à 19h

Pour les artistes qui ne pourront pas retirer leurs œuvres le dimanche 2 décembre

TRES IMPORTANT. Il nous est impossible de prendre en charge les œuvres plus longtemps, ni de les renvoyer par la poste ou par un transporteur. Les œuvres qui ne seront pas retirées aux dates proposées seront perdues.

**Les dépôts, le salon, les retraits se feront au
Théâtre Pierre Fresnay - Espace Yvonne Printemps
3 rue Saint Flaive prolongée
ERMONT VAL D'OISE / France**

Le Président des Amis des Arts
Michel SAVATTIER
La Secrétaire Générale des Amis des Arts
France QUÉNELLE

arami Une exposition des Amis des Arts d'Ermont

Site : <https://www.arami95.com/> - E-mail : arami95@laposte.net - Association régie par la loi 1901